



Les besoins formationnels des bibliothécaires tunisiens à l'ère du numérique : le cas des bibliothèques universitaires

Mohamed Ben Romdhane, Tarek Ouerfelli

► To cite this version:

Mohamed Ben Romdhane, Tarek Ouerfelli. Les besoins formationnels des bibliothécaires tunisiens à l'ère du numérique : le cas des bibliothèques universitaires. *L'information numérique et les enjeux de la société de l'information*, Apr 2006, Tunisie. pp.56-65. sic_00168257

HAL Id: sic_00168257

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00168257

Submitted on 26 Aug 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les besoins formationnels des bibliothécaires tunisiens à l'ère du numérique : le cas des bibliothèques universitaires

Mohamed BEN ROMDHANE & Tarek OUERFELLI

mohamed.benromdhane@isd.rnu.tn tarek.ouerfelli@isd.rnu.tn

Institut Supérieur de Documentation
Campus Universitaire de la Manouba 2010
Tunisie

Résumé :

Le développement exponentiel des usages d'Internet et des réseaux électroniques, ainsi que la généralisation du document numérique ont bousculé le monde des bibliothèques. C'est l'organisation même de la bibliothèque qui est remise en cause par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Les ressources augmentent : document numérique en local ou à distance, de nouveaux services apparaissent : catalogage et indexation des ressources électroniques, numérisation des documents, consultation à distance des ressources électroniques.

Dans ce contexte, le bibliothécaire conserve ses fonctions traditionnelles auxquelles s'adjoignent de nouvelles pratiques professionnelles comme la veille scientifique et technique, l'expertise de l'information et sa structuration, dans le sens d'une meilleure clarté pour l'utilisateur, ainsi que la création de nouveaux produits documentaires. Dans ce sens, le bibliothécaire devrait maîtriser l'environnement de l'édition électronique et renforcer son rôle au niveau de la conception et le développement de produits documentaires sur support électronique. C'est pourquoi les bibliothécaires tunisiens doivent se positionner autrement dans les organisations et tirer le meilleur parti des potentialités offertes par le numérique, sans pour autant renoncer à leurs missions traditionnelles de traitement et de diffusion de l'information.

Le bibliothécaire aura toujours besoin d'une mise à jour de ses connaissances afin de s'adapter aux nouvelles exigences de la profession. Quels sont donc les besoins en formation des bibliothécaires universitaires tunisiens à l'ère du numérique? C'est sur cette question que nous mettons l'accent dans cette communication qui tentera de donner quelques éléments de réflexion sur la formation qui pourrait être donnée au bibliothécaire universitaire pour mettre à jour ses connaissances.

Mots clés : Bibliothèque Universitaire / Bibliothécaire/ Formation/ TIC / Tunisie /

1 INTRODUCTION

Le secteur des bibliothèques et de la documentation en générale et celui des bibliothèques universitaires en particulier est un secteur en pleine mutation dans le monde, compte tenu du développement de l'information lié aux progrès scientifiques et techniques. Ainsi, la Bibliothèque Universitaire (BU) doit s'adapter à ces développements pour remplir sa mission et répondre aux besoins des différents acteurs de l'université. Le dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation précise que le rôle des BU consiste à « répondre aux besoins de la pédagogie et de la recherche dans l'enseignement post-secondaire dispensé dans les écoles et les universités ». Dans le paysage universitaire tunisien, ce type de bibliothèques est rattaché à tout établissement d'enseignement supérieur (faculté, institut supérieur, école supérieure et parfois des départements au sein des établissements universitaires).

Les BU sont aujourd'hui en pleine évolution grâce notamment aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ces technologies ont fait une entrée rapide dans les bibliothèques en changeant les services et les outils de travail (Bertrand 2004). En ce sens, les bibliothèques numériques sont devenues des sources d'informations principales pour de nombreux lecteurs et principalement pour les chercheurs. Selon Estermann & Jacquesson (2000) "*dans certains domaines du savoir (physique des hautes énergies, par exemple), les bibliothèques numériques sont devenues la source principale d'information des chercheurs. Aujourd'hui, toutes les catégorie de services sont touchées : en priorité les bibliothèques scientifiques (sciences dures, techniques et médecine), mais aussi, de façon plus progressive, quoique aussi nette, celles couvrant les sciences humaines, et enfin la lecture publique*".

Même si la situation est différente en Tunisie, les BU sont entrain de changer leurs habitudes de travail et de diversifier leurs fonds, en utilisant de plus en plus des ressources électroniques. Dans ce sens, le projet du catalogue collectif des bibliothèques universitaires tunisiennes changera, certainement, les habitudes de travail des professionnels et jouera un rôle important dans le passage de ces bibliothèques vers le numérique¹. Les professionnels de ces bibliothèques doivent être conscient de leurs nouveaux rôles et suivre cette évolution pour pouvoir profiter de ce développement et pour passer progressivement vers le numérique. Pour cela, les bibliothécaires doivent s'adapter à ces nouvelles formes de diffusion et de conservation du savoir. Ils doivent apprendre à gérer des collections immatérielles soumises non seulement à des nouvelles règles économiques et juridiques, mais aussi à des nouvelles techniques différentes. Ce qui ouvre de nouvelles perspectives devant la profession.

2 LES NOUVELLES PERSPECTIVES DE LA PROFESSION

Selon El Feni & Abdeljaoued (2004), actuellement l'environnement dans lequel travaille le bibliothécaire – documentaliste a beaucoup évolué avec l'intégration des TIC qui a produit des changements importants dans les bibliothèques et les services

¹ Il s'agit d'un projet de rénovation universitaire BIRUNI (Bibliothèques Informatisées pour la Rénovation UNiVersitaire) pour plus d'informations voir le site officiel à l'URL : <http://www.cck.rnu.tn/biruni>

d'information. De son côté, Cécile Dubois (2001) affirme qu'en apportant de nouveaux outils de mise à disposition de l'information, les TIC ont profondément transformé la tâche des services d'information. Dans ce contexte, la profession du bibliothécaire est, en partie, mise en cause. Il conserve, certes, ses fonctions traditionnelles (traitement et diffusion de l'information) auxquelles s'ajoutent de nouvelles pratiques professionnelles : veille scientifique et technique, gestion des connaissances, ingénierie documentaire, records management et on peut même parler de nouvelles professions comme le cyberthécaire. C'est en ce sens que Jean Philippe Accart et al (2003) affirment que le métier des documentalistes - bibliothécaires - s'oriente vers de nouvelles voies, tout en gardant à l'esprit l'intérêt de l'utilisateur, qui demeure l'objectif principal de toute bibliothèque. Ces « nouveaux professionnels », au sens de Jean Michel (1999), vont certes se positionner autrement dans leurs organisations (bibliothèques, entreprises, ...) et vont tirer profit des potentialités offertes par le numérique et les TIC, sans pour autant renier leurs missions traditionnelles.

En somme, on peut dire qu'avec les TIC, la médiation professionnelle dans le domaine des bibliothèques évolue avec comme conséquence l'apparition de nouvelles pratiques professionnelles, tout en stimulant l'émergence d'un besoin à savoir la formation des professionnels pour utiliser au mieux les potentialités offertes par les TIC afin d'améliorer les services des bibliothèques.

3 BESOINS FORMATIONNELS EN TIC DES PROFESSIONNELS DES BU DU GRAND TUNIS

L'objectif de notre travail est de décortiquer les besoins des bibliothécaires universitaires en matière de formation sur les TIC appliquées à la documentation et précisément aux bibliothèques. Nous sommes portés à estimer leurs besoins relatifs au contenu et à la nature de la formation (présentielle, à distance ou hybride). Pour cela, nous avons procédé par une enquête par questionnaire avec des entretiens semi-directifs auprès des responsables à propos de l'utilisation des TIC dans leurs bibliothèques.

3.1 Usage des TIC dans les BU : état des lieux

Il ressort des entretiens trois observations importantes :

- La plupart des BU ne disposent pas de bases de données bibliographiques. La recherche se fait toujours de manière manuelle dans les catalogues papiers.
- Certaines bibliothèques ont développé leurs propres bases soit sur un tableur (Excel) ou sur un logiciel documentaire (winisis). La recherche pourrait se faire sur ces bases.
- Pour la connexion à Internet, on constate que l'accès au réseau est réservé aux responsables des bibliothèques dans leurs bureaux, alors que les utilisateurs ne peuvent pas profiter des services de l'Internet dans les bibliothèques.

Il est à préciser que, d'après les responsables de certaines bibliothèques, l'absence des bases de données dans leurs bibliothèques s'explique, non pas par l'absence de volonté de leur part, mais par l'attente du démarrage réel du projet BIRUNI et du blocage de tout projet isolé d'informatisation de BU.

3.2 Enquête et résultats

3.2.1 Présentation du questionnaire

Le questionnaire de l'enquête a été préparé pour récolter le maximum d'informations sur les bibliothécaires universitaires pour pouvoir les exploiter ensuite dans le but de dégager leurs besoins en formation sur les TIC dans les bibliothèques. Nous avons essayé d'être brefs et précis dans ce questionnaire pour ne pas gêner les bibliothécaires et les encourager à répondre à ce questionnaire. C'est ainsi que nous avons choisi d'utiliser des questions fermées à choix uniques ou multiples avec quelques ouvertures sur quelques questions.

Notre questionnaire est composé de 18 questions réparties sur trois grandes rubriques à savoir l'identification de l'enquêté, son utilisation des TIC et ses besoins en formation.

L'enquête s'est déroulée pendant un mois avec une distribution directe du questionnaire dans les BU et des envois par e-mail pour certains professionnels ayant des adresses électroniques. Cette enquête a touché les professionnels² exerçant dans les différentes BU appartenant aux 5 universités du grand Tunis. Sur les 43 questionnaires distribués, nous avons obtenu 24 réponses appartenant à 14 institutions différentes. De ce fait, notre population enquêtée ayant répondu au questionnaire couvre le tiers des institutions universitaires du grand Tunis (14/42), alors que 19 professionnels appartenant à 7 institutions n'ont pas répondu à ce questionnaire.

3.2.2 Résultats et Interprétations

Usage des ordinateurs

Les résultats de l'enquête montrent que presque la totalité des professionnels utilisent l'ordinateur au bureau, un seul enquêté a répondu par négation. A l'opposé très peu de professionnels l'utilisent à domicile soit 8/24, 2 autres l'utilisent dans les Publinet³. Il est à noter que, d'après ces résultats, l'utilisation des ordinateurs dans les foyers reste très limitée et représente un vrai handicap pour le développement éventuel de formations à distance ou hybride.

Usage d'Internet

Comme pour l'ordinateur, presque la totalité des professionnels déclarent utiliser l'Internet. Une seule personne ne l'utilise pas. La plupart des enquêtés affirment avoir l'utilisé dans le bureau 18/24. Cinq seulement l'utilisent à domicile et 4 dans des Publinet. Quatorze professionnels affirment utiliser Internet souvent ou très souvent. Toutefois, cet usage reste occasionnel pour certains, puisque 9 enquêtés l'utilisent rarement.

D'un autre côté, selon les résultats de l'enquête, les professionnels utilisent Internet soit pour des recherches personnelles, des recherches professionnelles ou encore pour communiquer par messagerie électronique. En effet, 17 personnes l'utilisent pour des recherches personnelles, 16 personnes affirment l'utiliser pour des

² Nous avons ciblé par notre enquête les professionnels ayant un niveau minimum de bac+2

³ Publinet =centre public pour l'accès à l'Internet

recherches professionnelles, alors que 13 seulement utilisent le service e-mail pour communiquer.

Mise à jour des connaissances

Selon la réponse des enquêtés, la mise à jour des connaissances se fait par deux moyens qui sont les séminaires et les revues spécialisées. En effet, 10 professionnels affirment participer à des séminaires et 11 autres déclarent lire des revues spécialisées pour mettre à jour leurs connaissances professionnelles.

En revanche, 4 personnes affirment ne pas utiliser aucun moyen pour la mise à jour de leurs connaissances. Trois enquêtés utilisent d'autres moyens pour mettre à jour leurs connaissances, notamment la recherche d'information sur Internet et la consultation des sites spécialisés en documentation et bibliothéconomie.

Sur l'ensemble de la population enquêtée, 14 personnes déclarent que les moyens de mise à jour des connaissances sont insuffisants. Elles proposent, entre autres, plus de séminaires, plus de sessions de formation et aussi l'ouverture d'une formation continue à l'Institut Supérieur de Documentation (ISD) ou à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA).

Contenu de la formation

D'après la réponse des enquêtés, on constate que les besoins en formation sont orientés vers :

- Internet et les bibliothèques (18 réponses) ;
- Recherche automatisée de l'information (18 réponses) ;
- Informatique documentaire (16 réponses).

Ces trois modules regroupent la majorité des réponses des enquêtés. D'après ce choix, les besoins des professionnels sont orientés vers l'usage de l'Internet et des ressources électroniques diffusées sur le web dans une application de recherche d'information et aussi vers l'usage de l'outil informatique dans la création et la gestion des bases de données documentaires. Cela confirme donc le besoin en formation sur les TIC en bibliothèques.

Deux professionnels proposent d'autres modules de formation en rapport avec l'indexation et l'outil RAMEAU, les langages XML et JAVA ou les TIC et les BU.

Type de formation

Les trois types de formation proposés aux enquêtés sont : la formation classique sur place, la formation entièrement à distance ou la formation hybride combinant du présentiel et du distanciel. Selon l'ensemble des réponses, on constate qu'il y a un premier choix de la formation hybride avec 13 réponses. Pour argumenter ce choix, une bibliothécaire affirme « *je préfère la formation continue hybride parce qu'elle me permet d'être parfois présente puisque j'ai des engagements familiaux* ». Le second choix repose sur la formation classique avec un total de 11 réponses, qui est considéré, par l'un des enquêtés, comme « *le type le plus efficace, le plus organisé* ».

D'après la réponse des enquêtés, on ne peut pas statuer sur le type de formation à dispenser (classique ou hybride) puisque les réponses sont presque à égalité. Néanmoins, nous estimons que la formation hybride est le meilleur choix pour des

professionnels en exercice, car elle leur permettra de suivre la formation dans les lieux de travail et même à domicile.

4 CONCLUSION :

Le principal résultat qui ressort de ce travail est la nécessité de la mise en place de moyens et de cycles de formation. Une nécessité exprimée par les enquêtés pour mettre à jour leurs connaissances professionnelles en matière des TIC, d'après les modules de formation choisis afin de s'adapter aux mutations du secteur des bibliothèques

Pour le type de formation nous suggérons la formation hybride qui s'adapte, certes parfaitement, à notre population (professionnels en exercice). Cependant, cette formation exige des outils techniques (un ordinateur et une connexion à Internet). Ces outils ne sont pas disponibles chez tous les professionnels enquêtés, 8 seulement déclarent utiliser l'ordinateur à domicile et 5 sur les 8 ont un accès à Internet à domicile. Ce qui pourrait empêcher le déroulement de la formation censée être en majorité à distance.

Toutefois, l'élargissement de cette enquête pour toucher le reste des BU à l'échelle nationale nous paraît primordial pour confirmer les besoins des professionnels dégagés dans notre travail et recenser d'autres besoins éventuels. Ce qui nous permettra de statuer, par la suite, sur la formation qui pourrait être dispensée à ces professionnels.

5 REFERENCES :

- ABDELJAOUED Mohamed (1988). *Les bibliothèques en Tunisie*. Tunis : Edition Salammbô, 1988.
- ACCART Jean Philippe & RETHY Jean Pierre (2003). *Le métier de documentaliste*. Paris : cercle de la librairie, 2003.
- BERTRAND Anne Marie (2004). *Les bibliothèques*. Paris : la découverte, 2004.
- BOUDOKHANE Fairouz, MEZZI Sonia, BEKALTI Yosr (2001). *Evaluation des bases de données documentaires dans les bibliothèques universitaires du grand Tunis*. Mémoire de DESS en Management des bibliothèques, Institut Supérieur de Documentation, 2001.
- CAVALIER François. *Réseau, publics et territoire : les BU en mutations. Débat virtuel : Bibliothécaire : quel métier quel territoire ?*
<http://debatvirtuel.bpi.fr/ABF/papers/5> (consulté le 27/01/2005)
- CHOURROT Olivier. *Du métier de bibliothécaire à l'organisation apprenante. Débat virtuel : Bibliothécaire : quel métier quel territoire ?*
<http://debatvirtuel.bpi.fr/ABF/papers/4> (consulté le 27/01/2005)
- DUBOIS Cécile (2001). *Documentalistes : le métier s'épanouit sur la Toile*
<http://www.indexel.net/doc.jsp?id=1246>
(consulté le 10 Février 2005)
- EL FENI Béchir (2002). *La BU – Bibliothèque Universitaire*. In : « Rassid », n° 5-6, 2002.pp.2-4.

- EL FENI, Béchir & ABDELJAOUED Mohamed. *Etre bibliothécaire / documentaliste en 2004, est-ce un métier ? une profession ?* In : « Rassid », n° 13/14, 2004, pp.14-17.
- ESTERMANN Yolande, JACQUESSON Alain (2000). *Quelle formation pour les bibliothèques numériques.* In : «BBF », T45, N°5, 2000. pp 4-17.
- HAJAMI-BEN GHEZALA Henda & ALAYA Hassen (2003). *Le catalogue collectif des bibliothèques universitaires : contraintes et solutions.* Proceedings of AFLI XIIIth conference, Beirut, 29 octobre- 1er novembre 2002. Tunis : ALECSO : AFLI, 2003. pp. 463-470.
- HAJAMI-BEN GHEZALA Henda, ZGHIDI Sihem, ALAYA Hassen (2002). *Le projet d'informatisation des bibliothèques universitaires tunisiennes (BIRUNI).* Communication MELCOM 24^{ème} congrès annuel, 2002..
- KUPIEC Anne (2003). *Qu'est ce qu'un(e) bibliothécaire ?* In : «BBF », T48, N°1, 2003. pp 5-9.
- MICHEL Jean (1999). *Les document@listes et internet.*
<http://www.paris.enpc.fr/~michel-j/publi/JM316.html> (consulté le 23 janvier 2005)
- WATSON Margaret (2003). *La formation des bibliothécaires et des documentalistes au Royaume-Uni.* In : «BBF », T48, N°1, 2003. pp 68-74.
- [SN] (2004). *BIRUNI : bibliothèque des ressources universitaires.* In : « Rassid », n° 15-16, 2004, pp.9-16.
- Site du projet BIRUNI (Bibliothèque des Ressources UNiversitaires)
<http://www.cck.rnu.tn/biruni/>